



Mairie
La Boissière-des-Landes

LETTRE D'ENGAGEMENT

Opération : Création d'une nouvelle station d'épuration

Alertés par son délégataire, la commune de La Boissière et ses élus sont conscients des limites de leur système d'assainissement et de la nécessité de l'améliorer afin de répondre aux projets de développement inscrits dans le PLU.

Le diagnostic du réseau d'assainissement de la commune a débuté en 2015, le rapport final devrait être remis aux élus début juillet 2016. Il permettra :

- d'étudier le fonctionnement de la station d'épuration
- de proposer d'éventuels schémas d'amélioration des traitements par rénovation des installations ou par tout autre moyen,
- de repérer et analyser les réseaux dégradés,
- de déterminer les causes essentielles de défaillance des équipements,
- et enfin d'élaborer des programmes chiffrés pluriannuels de travaux pouvant être supportés par la collectivité et servant de base au schéma directeur d'assainissement.

Ainsi, la commune de La Boissière des Landes, représentée par son Maire, Michel CHADENEAU, s'engage à réaliser les travaux inscrits dans le Schéma Directeur Eaux Usées, conformément à l'échéancier prévisionnel ci-dessous, établi dans le cadre de l'étude diagnostique du réseau d'assainissement collectif.

Priorité	Intervention		Echéance
Etudes préalables	Remise des conclusions de l'étude de schéma directeur		Septembre 2016
	Réalisation de l'étude de faisabilité		Automne 2016
N°1	Réduction des eaux claires parasites d'infiltration : réduction des dysfonctionnements critiques, combinaison de l'ensemble des travaux par voie interne (optimisation économique)	Etanchement regard coulée verte	2017-2018
		Etanchement regard route de la Landette	
		Travaux étanchement réseau par voie interne	
		Travaux ponctuels sur réseaux Traitement H2S	
TOTAL PRIORITE N°1			
N°2	Maîtrise d'œuvre STEP	Etudes Négo. Foncières Consultation entreprises	Fév. à Nov. 2017
	Extension capacité traitement	Travaux de construction station d'épuration Mise en service STEP	Déc. 2017 à Déc. 2018 Février 2019
TOTAL PRIORITE N°2			
N°3	Aménagement réseau de collecte	Rue de la Poste	2019-2020
		Aval salle municipale	
TOTAL PRIORITE N°3			

A LA BOISSIERE DES LANDES, le 5 juillet 2016.

Le Maire,
Michel CHADENEAU